

■ **ATF S.A. en liquidation**, à Lausanne, livraison et distribution de biens de consommation, société dont la procédure de faillite, suspendue faute d'actif, a été clôturée (FOSC du 29.09.2003, p. 14). Aucune opposition à la radiation n'ayant été formée, la raison sociale est radiée d'office, conformément à l'art. 66, al. 2 ORC.

Journal no 739 du 27.01.2004  
(02097828 / CH-217.0.138.246-9)